



## Pommier / Poirier

**N°21**  
**10/10/2024**



### Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN  
**FREDON 47**  
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.  
Reproduction partielle  
autorisée avec la mention  
« extrait du bulletin de santé  
du végétal Nouvelle-Aquitaine  
Pommier/Poirier Edition Sud  
Nouvelle-Aquitaine N°X  
du JJ/MM/AA »*



Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**  
Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF  
[draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Pommier Poirier

- **Maladies de conservation** : risque durant la maturation des fruits.
- **Tordeuse orientale** : période à risque en parcelles sensibles.
- **Pucerons** : période de retour des formes ailées sur les arbres fruitiers pour le dépôt des œufs d'hiver.














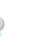






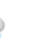














## • Données météorologiques

Durant le mois de septembre, les températures moyennes journalières ont été majoritairement en dessous des normales de saison. Les précipitations ont été importantes, 111 à 206 mm ont été enregistrés selon les stations.

Depuis le 6 octobre les températures moyennes sont repassées au-dessus des valeurs de saison. Les cumuls de précipitations enregistrés depuis début octobre sont variables selon les secteurs (20 à 75 mm).

Pour les prochains jours, le temps devrait rester perturbé avec des averses. Les températures devraient être supérieures aux normales de saison.

### Prévisions du 11 au 17 octobre (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 11	SAMEDI 12	DIMANCHE 13	LUNDI 14	MARDI 15	MERCREDI 16	JEUDI 17
<b>Ste Livrade sur Lot</b> (47)	 11° / 20° ▼ 20 km/h	 12° / 24° ▼ 20 km/h	 14° / 25° ▼ 10 km/h	 15° / 24° ▼ 15 km/h	 15° / 24° ▼ 20 km/h	 16° / 25° ▼ 20 km/h	 14° / 21° ▶ 15 km/h
<b>Pompignac</b> (33)	 10° / 19° ▼ 20 km/h	 14° / 23° ▼ 15 km/h	 13° / 23° ▼ 10 km/h	 16° / 23° ▼ 10 km/h	 15° / 22° ▼ 15 km/h	 16° / 23° ▶ 15 km/h	 13° / 20° ◀ 10 km/h
<b>Bergerac</b> (24)	 10° / 20° ◀ 10 km/h	 13° / 23° ▼ 20 km/h	 12° / 25° ▼ 10 km/h	 15° / 24° ▼ 10 km/h	 15° / 25° ▼ 20 km/h	 17° / 25° ▼ 15 km/h	 14° / 21° ▼ 15 km/h
<b>Jonzac</b> (17)	 10° / 20° ▼ 15 km/h	 13° / 23° ▼ 20 km/h	 12° / 22° ▶ 15 km/h	 15° / 23° ▼ 15 km/h	 15° / 24° ▶ 20 km/h	 16° / 23° ▶ 20 km/h	 13° / 20° ▶ 15 km/h
<b>Orthez</b> (64)	 9° / 23° ◀ 15 km/h	 13° / 26° ▼ 5 km/h	 13° / 29° ◀ 10 km/h	 15° / 26° ▼ 10 km/h	 14° / 25° ▼ 5 km/h	 15° / 24° ▶ 10 km/h	 13° / 20° ▶ 15 km/h

## • Stades phénologiques

Maturation des fruits, récolte à post récolte selon les variétés.

## • Maladies de conservation

La gestion des parcelles vis-à-vis des maladies de conservation (Cf. [BSV n°18 du 25 juillet 2024](#)) doit être raisonnée en tenant compte des champignons les plus présents dans le verger, de la sensibilité des variétés, des conditions climatiques durant la période de maturation des fruits, de la date prévisionnelle de récolte, des conditions météorologiques annoncées durant cette dernière et de la durée de stockage prévue. Le risque tavelure doit également être pris en compte dans les parcelles où des taches sont observées.

### Evaluation du risque

Le mois qui précède la récolte constitue une période à risque.

### Mesures prophylactiques :

Eliminer les chancres sur bois lors des opérations de taille ainsi que les fruits momifiés, ne pas laisser de branches trop basses avec des fruits proches du sol.

Lors de la récolte, éviter de cueillir les fruits en sur maturité, les chocs sur les fruits et si possible la cueillette sous la pluie. Utiliser des palox propres et ne pas les stocker sur des sols boueux.

 Consultez la fiche « [Les maladies de conservation](#) » du Guide de l'Observateur

- **Chancre à Nectria** (*Neonectria ditissima*)

Le chancre à Nectria ou chancre européen peut provoquer des dégâts importants sur bois (formation de chancres sur rameaux, charpentières ou tronc entraînant un dessèchement brutal des rameaux) mais également sur fruits (nécrose plus ou moins sèche au niveau de l'œil en verger, de couleur brune, elle peut évoluer en nécrose marron étendue).

Sur certaines parcelles sensibles, des symptômes au niveau de la cavité oculaire du fruit ont été signalés.

#### Evaluation du risque

Les contaminations ont lieu lors de périodes humides. Les plaies de cueillette et la chute des feuilles constituent des portes d'entrée non négligeables pour le champignon.

#### Mesures prophylactiques :

Dans les parcelles sensibles (vergers contaminés ou variétés sensibles), il est préférable d'éviter de récolter sous la pluie.

En hiver, la taille devra être mise à profit pour éliminer les rameaux porteurs de chancres afin de réduire l'inoculum et donc l'extension de la maladie.

📖 Consultez la fiche « [Chancre à nectria](#) » du Guide de l'Observateur

Une formation **Chancre à Nectria** est organisée par FREDON Nouvelle-Aquitaine le **mardi 10 décembre 2024** à La Chambre d'Agriculture d'Agen avec l'intervention de Richard LOTHION, ingénieur de recherche CTIFL au Centre Opérationnel de La Morinière.

Contact informations et inscriptions : Samantha LALANNE, FREDON NA, [samantha.lalanne@fredon-na.fr](mailto:samantha.lalanne@fredon-na.fr)

Programme et bulletin d'inscription (inscription obligatoire) disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://fredon.fr/nouvelle-aquitaine/actualites/formation-chancre>

- **Tavelure** (*Venturia inaequalis*)

L'estimation du potentiel d'inoculum permet de déterminer le niveau de pression parasitaire pour l'année suivante. Elle peut se faire en prenant en compte le niveau d'attaque de tavelure sur pousse.

La méthode consiste à observer 100 pousses par parcelle (2 pousses par arbre sur 50 arbres, si possible dans les parties hautes des arbres). L'observation est à réaliser dès maintenant.

Si le nombre de pousses tavelées est inférieur à 20 %, l'inoculum est faible, s'il est supérieur à 20 %, l'inoculum est fort.

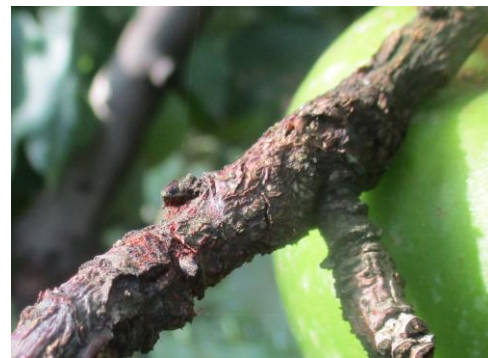
#### Mesures prophylactiques :

L'objectif est de réduire l'inoculum pour la saison à venir en agissant sur les feuilles où le champignon passe l'hiver.

L'élimination des feuilles en fin d'automne ou début d'hiver, par aspiration ou par broyage, réduit l'inoculum et donc l'importance des projections l'année suivante. Le broyage des feuilles permet d'accélérer leur décomposition et de conserver la matière organique sur la parcelle. L'efficacité du processus est directement dépendante de la qualité du broyage qui doit être très fin et effectué tôt (novembre-décembre) en conditions sèches. Une intervention après une période de gel est encore plus efficace car les feuilles sont rendues plus « cassantes ».

Il convient également d'être vigilant lors du pliage des filets paragrêle afin d'éviter, autant que possible, « d'enfermer » dans les filets roulés les feuilles des extrémités des gourmands, ces dernières sont souvent très touchées par la tavelure dans les parcelles sujettes aux contaminations secondaires. Lors de l'ouverture des filets au printemps ces feuilles « chargées » d'inoculum sont « libérées » et peuvent alors, après humectation, prolonger la période des contaminations primaires.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur



**Chancre à Nectria**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

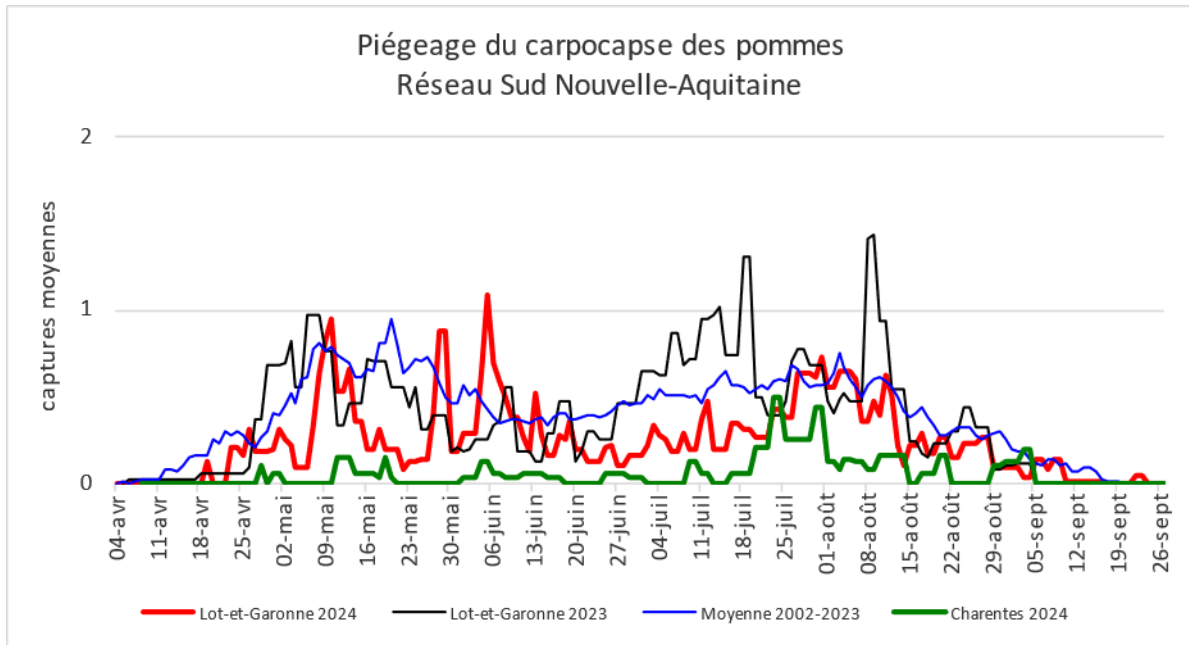


**Tavelure**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Carpocapse des pommes (*Cydia pomonella*)**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont nulles depuis le 11 septembre sur la majorité des pièges, les dernières prises ont cependant été enregistrées le 23 septembre sur un piège.



En parcelles à forte pression, nous n’observons plus de dégâts récents.

### Evaluation du risque

La période à risque est terminée.

La descente des larves de carpodapse des pommes dans les bandes pièges se poursuit mais elle est en diminution.

Si vous avez installé des bandes pièges dans vos parcelles, leur retrait ainsi que le dénombrement des larves de carpodapse présentes dans les bandes de carton pourront être envisagés à partir de fin octobre.

Les bandes pièges posées en juin-juillet permettent d’estimer les populations de larves diapausantes de carpodapse des pommes qui passeront l’hiver et donneront les papillons du premier vol de l’année prochaine. Au moment du relevé des bandes, la présence de 0.5 à 1 larve en moyenne par bande (pour 40 bandes par parcelle de 2-3 ha) est l’indice d’une population potentiellement importante pour l’année suivante.



**Bande piège et larves de carpodapse dans une bande piège**

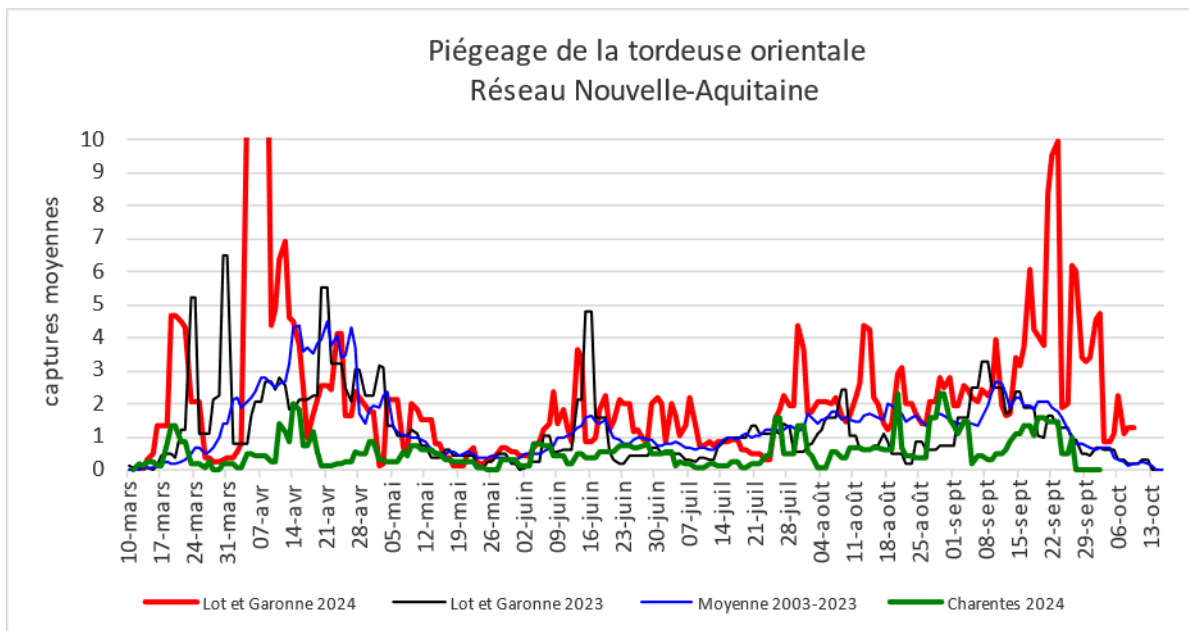
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)**

Sur notre réseau de piégeage, des captures importantes ont été enregistrées depuis mi-septembre sur certains pièges. Les prises sont maintenant en diminution.

En parcelles à pression tordeuse orientale des pontes et des dégâts récents sont notés.





**Données de modélisation :** selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, la période à risque élevé d'éclosions de la cinquième génération est en cours en secteur précoce et devrait s'achever autour des 18-22 octobre.

Pour les secteurs plus tardifs (Charentes), les éclosions de la quatrième génération s'achèvent et le cinquième vol est quasiment inexistant.

Les dernières éclosions devraient s'achever d'ici les 27-29 octobre en secteur précoce.

### Evaluation du risque

Les dernières éclosions pourraient encore occasionner quelques dégâts en parcelles sensibles.

**B**

### Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

#### • Punaises phytophages

En parcelles, des adultes et des larves de punaises phytophages telles que *Halyomorpha halys* et *Nezara viridula* sont visibles. Des dégâts sur fruits sont notés sur certaines parcelles.

Sur notre réseau de piégeage punaise diabolique *Halyomorpha halys* installé en parcelles de pommiers, des captures d'adultes et de larves sont enregistrées. La proportion d'adultes est maintenant supérieure à la proportion de larves. Les adultes ont commencé, depuis fin septembre, à chercher des abris pour hiverner et sont particulièrement sensibles à la phéromone d'agrégation contenue dans les pièges.



Dégâts et adulte d'*Halyomorpha halys*

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)

Consultez le [BSV Hors-série Punaises phytophages](#)

Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

Pour les parcelles où des pullulations de psylle sont observées à l'automne, une évaluation de la présence d'adultes pourra être envisagée dès le début du mois de janvier afin de définir la gestion des parcelles pour la saison à venir.

📖 **Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)**

- **Pucerons**

En début d'été, de nombreuses espèces de pucerons rencontrées en vergers (puceron cendré du pommier, puceron mauve du poirier..) migrent sur des plantes hôtes secondaires. En automne, les formes ailées retournent sur les arbres fruitiers pour se reproduire et pondre les œufs d'hiver qui vont éclore au printemps prochain.

En parcelles de référence, des formes ailées de pucerons ont été observées en ce début de semaine.



**Puceron ailé**

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

**Evaluation du risque**

Période de retour des formes ailées.

**B**

**Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :**

Juste après la récolte, la gestion des parcelles vis-à-vis des pucerons peut être raisonnée en prenant des mesures alternatives. La mise en place d'une barrière physique par l'application d'une pellicule d'argile ou autre produit minéral sur le végétal permet de limiter leur retour sur les arbres fruitiers et de réduire ainsi le potentiel de population pour la saison prochaine.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter les liens suivants : [Ephytia Guide Eco-Fruits-Barrières physiques](#), [Ecophyto PIC substances naturelles à effet barrière](#), [Les argiles en arboriculture](#)

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Auxiliaires**

Des adultes de coccinelles, de syrphes, de punaises prédatrices, de chrysopes et des micro-hyménoptères sont actuellement observés.



**Syrphe**



**Punaïse prédatrice *Malacocoris sp***

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47)



**Coccinelle prédatant une forme ailée de puceron**

- **Etat sanitaire à la récolte**

Lors de la récolte, la réalisation d'un point sur l'état sanitaire des vergers permet d'acquérir des éléments techniques pour gérer les parcelles l'année suivante. Par parcelle homogène de 2-3 ha, un contrôle de 1000 fruits pris au hasard est envisageable afin de noter la présence éventuelle des ravageurs et des maladies : carpocapse, tordeuses, cochenilles, tavelure, maladies de l'épiderme... et d'estimer le pourcentage d'attaque dû à chacun.

## • Notes nationales biodiversité

Deux nouvelles notes viennent de paraître, les notes « **Papillons** » et « **Coléoptères** ».

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



### Guide de l'observateur Fruits à pépins pour vous aider

Un Guide de l'Observateur fruits à pépins a été édité par le réseau des BSV Arboriculture fruitière Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateur fruits à pépins](#)

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes** : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*